

6.3 Emploi et chômage

En 2015, 65,6 % des habitants de l'Union européenne à 28 (UE) âgés de 15 à 64 ans sont en emploi. Ce **taux d'emploi** augmente de 0,7 point par rapport à 2014, après + 0,8 point entre 2013 et 2014. Il dépasse ainsi pour la première fois le niveau observé avant la crise économique de 2008-2009 (65,2 % en 2007). En 2015, le taux d'emploi des 15-64 ans varie de 50,8 % en Grèce, à 75,5 % en Suède. En France métropolitaine, le taux d'emploi est légèrement inférieur à la moyenne de l'UE (64,3 % en 2015).

Dans l'ensemble de l'UE, le taux d'emploi des hommes (70,9 %) est supérieur à celui des femmes (60,4 %). Cet écart, qui s'est réduit au fil du temps, se stabilise depuis 2014 (10,5 points). Il varie fortement selon les pays, allant de moins de 2 points en Lituanie et en Finlande, à plus de 25 points à Malte.

En 2015, le taux d'emploi des jeunes habitants de l'UE (15-24 ans) atteint 33,1 %, en légère hausse par rapport à 2014, mais encore 4,2 points plus bas qu'en 2008. Cette baisse par rapport à 2008, observée dans la plupart des pays, est particulièrement forte en Irlande (-17,5 points) et en Espagne (-18,1 points). Les disparités entre pays restent fortes : le taux d'emploi des jeunes est inférieur à 20 % en Grèce, en Italie, en Espagne et en Croatie, alors qu'il dépasse 50 % au Royaume-Uni, en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas. En France, le taux d'emploi des jeunes est de 28,4 %. Ces disparités traduisent des différences de durée de scolarité et de cumul emploi-études d'un pays à l'autre, mais aussi une insertion des jeunes plus ou moins aisée sur le marché du travail. En 2015, le taux d'emploi des plus âgés (55-64 ans) s'élève à 53,3 % dans l'ensemble de l'UE. Il atteint 74,5 % en Suède, et dépasse 60 % pour sept autres pays, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni. En France, le taux d'emploi des 55-64 ans a augmenté en moyenne de 1,8 point par an entre 2010 et 2015, pour atteindre 48,8 % en 2015.

En 2015, le taux d'emploi des personnes de 20 à 64 ans s'établit à 70,1 %, soit près de 5 points de moins que l'objectif défini par la stratégie « Europe 2020 », visant à atteindre 75 % d'ici 2020. Six pays ont déjà dépassé cet objectif

en 2015, dont la Suède, l'Allemagne et le Royaume-Uni. En France, le taux d'emploi des 20-64 ans est proche de la moyenne européenne (70,0 %).

Au sein de l'UE, une personne sur cinq travaille à temps partiel, et cela concerne plus fréquemment les femmes (32,1 %) que les hommes (8,9 %). Le temps partiel est particulièrement fréquent aux Pays-Bas (50,0 %). Dans l'UE, la part du temps partiel dans l'emploi est stable depuis 2013, à 19,6 %, après avoir augmenté de 0,4 point par an en moyenne entre 2008 et 2013. En France, elle baisse de 0,1 point en 2015 pour atteindre 18,8 %.

En 2015, 14,2 % des salariés de l'UE sont en contrat temporaire. Le recours aux contrats temporaires est peu fréquent en Roumanie ou dans les pays baltes (moins d'un salarié sur vingt). En revanche, plus d'un salarié sur cinq est en contrat temporaire aux Pays-Bas, en Croatie, au Portugal, en Espagne et en Pologne. En France métropolitaine, 16,7 % des salariés sont employés en contrat temporaire en 2015.

En 2015, le **taux de chômage** dans l'ensemble de l'UE s'établit à 9,4 %. Il diminue pour la deuxième année consécutive depuis la crise économique de 2008-2009 (-0,8 point en 2015 après -0,7 point en 2014), après avoir augmenté de 3,9 points entre 2008 et 2013. En Allemagne, en Hongrie, à Malte et au Royaume-Uni, le taux de chômage observé en 2015 est inférieur à celui de 2008. Dans les autres pays, le taux de chômage reste supérieur à son niveau de 2008. En France, il atteint 10,4 % en 2015 contre 10,3 % en 2014 et 2013, et a crû de 3 points par rapport à 2008. Après avoir fortement augmenté entre 2008 et 2013 en Grèce (+19,7 points) et en Espagne (+14,8 points), le taux de chômage diminue dans ces deux pays en 2014 et 2015 (respectivement -2,6 et -4,0 points), mais y demeure particulièrement élevé (24,9 % en Grèce et 22,1 % en Espagne). Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est très élevé en Espagne et en Grèce, où un jeune actif sur deux est au chômage. C'est en Allemagne que le taux de chômage des jeunes est le plus faible (7,2 %). ■

Définitions

Taux d'emploi, taux de chômage : voir *fiches 3.2 et 3.3*.

Pour en savoir plus

- Tableaux en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>
- « L'Europe en chiffres - Annuaire d'Eurostat », *Livres statistiques*, Eurostat.

1. Taux d'emploi, taux de chômage et indicateurs sur l'emploi en 2015

en %

	Taux d'emploi						Part de l'emploi à temps partiel ¹	Part des salariés en contrat temporaire ²	Taux de chômage	
	15-64 ans		15-24 ans	55-64 ans	20-64 ans	Ensemble			15-24 ans	15-74 ans
	Hommes	Femmes								
Allemagne	78,0	69,9	74,0	45,3	66,2	78,0	26,8	13,2	7,2	4,6
Autriche	75,1	67,1	71,1	51,4	46,3	74,3	27,3	9,1	10,6	5,7
Belgique	65,5	58,0	61,8	23,4	44,0	67,2	24,3	9,0	22,1	8,5
Bulgarie	65,9	59,8	62,9	20,3	53,0	67,1	2,2	4,4	21,6	9,2
Chypre	66,2	58,9	62,4	25,3	48,2	68,0	13,0	18,5	32,8	15,1
Croatie	60,1	51,5	55,8	19,0	39,0	60,5	5,9	20,3	43,0	16,3
Danemark	76,6	70,4	73,5	55,4	64,7	76,5	24,7	8,7	10,8	6,2
Espagne	62,9	52,7	57,8	17,9	46,9	62,0	15,7	25,2	48,3	22,1
Estonie	75,3	68,5	71,9	36,3	64,5	76,5	9,5	3,4	13,1	6,2
Finlande	69,3	67,7	68,5	40,5	60,0	72,9	14,1	15,1	22,4	9,4
France³	67,5	61,1	64,3	28,4	48,8	70,0	18,8	16,7	24,7	10,4
Grèce	59,3	42,5	50,8	13,0	34,3	54,9	9,4	11,9	49,8	24,9
Hongrie	70,3	57,8	63,9	25,7	45,3	68,9	5,7	11,4	17,3	6,8
Irlande	68,7	57,9	63,3	28,7	55,6	68,8	22,2	8,7	20,9	9,4
Italie	65,5	47,2	56,3	15,6	48,2	60,5	18,3	14,1	40,3	11,9
Lettonie	69,9	66,4	68,1	34,5	59,4	72,5	7,2	3,8	16,3	9,9
Lituanie	68,0	66,5	67,2	28,3	60,4	73,4	7,6	2,1	16,3	9,1
Luxembourg	71,3	60,8	66,1	29,1	38,4	70,9	18,4	10,2	16,3	6,4
Malte	76,2	51,0	63,9	45,5	40,3	67,8	14,5	7,4	11,8	5,4
Pays-Bas	79,0	69,2	74,1	60,8	61,7	76,4	50,0	20,0	11,3	6,9
Pologne	69,3	56,6	62,9	26,0	44,3	67,8	6,8	28,0	20,8	7,5
Portugal	66,9	61,1	63,9	22,8	49,9	69,1	9,8	22,0	32,0	12,6
Rép. tchèque	77,9	62,4	70,2	28,4	55,5	74,8	5,3	10,0	12,6	5,1
Roumanie	69,5	53,2	61,4	24,5	41,1	66,0	8,8	1,4	21,7	6,8
Royaume-Uni	77,6	68,0	72,7	50,1	62,2	76,9	25,1	6,1	14,6	5,3
Slovaquie	69,5	56,0	62,7	23,3	47,0	67,7	5,8	10,5	26,5	11,5
Slovénie	69,2	61,0	65,2	29,6	36,6	69,1	10,1	17,8	16,3	9,0
Suède	77,0	74,0	75,5	43,9	74,5	80,5	24,3	16,6	20,4	7,4
Zone euro	69,7	59,5	64,5	30,8	53,3	69,0	21,7	15,6	22,4	10,9
UE28	70,9	60,4	65,6	33,1	53,3	70,1	19,6	14,2	20,3	9,4

1. Parmi l'ensemble des personnes en emploi.

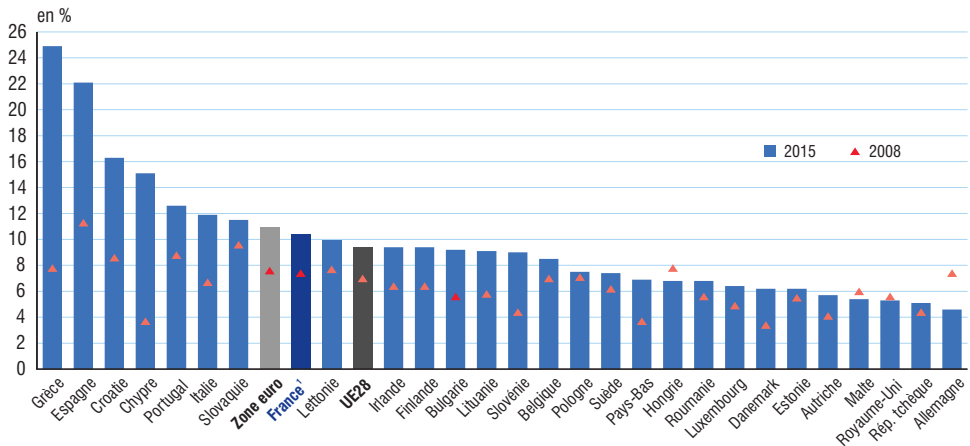
2. Un emploi est considéré comme temporaire si employeur et salarié s'accordent sur le fait que son terme est déterminé par des conditions objectives, comme une date spécifique, la réalisation d'une tâche ou le retour d'un autre salarié qui a été remplacé de manière temporaire. La définition européenne est plus large que les notions françaises de contrats à durée déterminée, saisonniers ou d'intérim : elle inclut notamment les personnes en apprentissage.

3. France métropolitaine sauf pour le chômage.

Champ : population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Sources : Eurostat ; Insee pour la France (sauf part des salariés en contrat temporaire : Eurostat), enquêtes sur les Forces de travail (extraction des données en mai 2016).

2. Taux de chômage en 2008 et en 2015



1. Les données portent sur la France et les 15-74 ans. Elles diffèrent donc de celles de la fiche 3.3 qui portent sur la France métropolitaine et les 15 ans ou plus. Champ : population des ménages, personnes âgées de 15 à 74 ans.

Source : Eurostat, enquêtes sur les Forces de travail (extraction des données en mai 2016).